

## Annonce assemblée générale de l'association.

Bonjour à tous les membres de l'association,

L'année 2020 a été pour l'association, une année particulière faite d'annulations, de concerts décidés au dernier moment, de contretemps, de démarrage de chantiers...

Mais cela, vous allez le découvrir prochainement quand vous recevrez les documents de l'assemblée générale. Car pour sacrifier à la « mode du moment » nous organisons notre assemblée générale en mode « confiné ».

Pour cela, vous recevrez les bilans moral et financier pour pouvoir voter à distance.

Mais pour compléter une assemblée générale, il y a aussi le renouvellement du conseil d'administration ainsi que l'appel aux volontaires pour rejoindre celui-ci.

Le conseil d'administration est actuellement constitué de :

Président : Francis Quiviger, vice-président : Jean-André Pronost

Trésorier : Jean-Yves Lhotellier, trésorier adjoint : Jacques Du Pontavice

Secrétaire : *Philippe Manach, s*ecrétaire adjoint : *Alain Cochon* Membre : *Hélène Louarn, Gilles Tignac, Jean-Michel Jonathan* 

Le tiers sortant est composé de : Jacques Du Pontavice, Jean-André Pronost et Philippe Manach

Ils se représenteront à vos suffrages, de même que les candidats qui le souhaitent.

Donc si vous souhaitez apporter votre concours à notre équipe et participer à son administration, nous vous demandons de nous le signaler soit par mail ou par téléphone pour actualiser la liste des candidats au conseil d'administration d'ici le lundi 15 février.

Nous reviendrons vers vous pour vous donner les modalités de participation à cette assemblée générale et vous transmettre les bilans moral et financier le mercredi 17 février.

Bien sûr pour être adhérent à l'association, il faut renouveler son adhésion annuelle. L'année dernière l'assemblée générale avait débattu du montant de la cotisation et les cotisations annuelles sont dorénavant fixées à 15 € par adhérent (Solo), 20€ pour le couple (Duo). Nous souhaitons que vous puissiez renouveler votre adhésion en même temps que le vote. Un bulletin de renouvellement d'adhésion sera donc joint au courrier évoqué précédemment.

Nous vous souhaitons à tous une bonne semaine.

À très bientôt.

Le conseil d'administration de Sauvegarde du Patrimoine de Lannilis